



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	45
Absents :	24	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme GIRARD Nicole	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GREGOIRE Sylvie	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	M. JUSTINESY Gérard	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. BATOUX Philippe	M. KITAEFF Richard	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	Mme PONTET Annie
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme LION-PESQUIES Christine	M. RIVET Jean-Philippe
Mme CRESP Delphine	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. DECHER Martine	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
M. GERAULT Jean-Pierre	Mme NALLET Christine	M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
M. BOREL Félix	ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

Absents excusés :

Mme DAUPHIN Mathilde
Mme MILESI Véronique
Mme ROUX Isabelle
M. SEBBAH Didier

Absents non-excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. ROUSSET André
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

	République française 2024/ ... Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 11 décembre 2024

N° 2024-180	MOBILITES – Actualisation du règlement intérieur du réseau CMonBus
-------------	---------------------------------------------------------------------------

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1111-8, L. 5216-5 et R. 1111-1 ;*
- *Vu le Code des Transports et notamment ses articles L. 3111-7, L. 3111-9 et R. 3111-5 ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2017/121 en date du 28 juin 2017 portant approbation des nouveaux tarifs de transport urbain de voyageurs ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2018/162 en date du 5 décembre 2018 portant mise en place d’une navette reliant les Vignères et les Taillades au pôle d’échange multimodal ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2022/93 en date du 7 juillet 2022 relative à la mise à jour du règlement intérieur et des conditions générales de vente ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2023/167 en date du 7 décembre 2023 relative à l’actualisation de la grille tarifaire, des conditions générales de vente et du règlement intérieur des réseaux de transports en commun de l’agglomération ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire du 27 novembre 2024.*

Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire de l’agglomération, ont la possibilité de voyager gratuitement sur les réseaux CMonBus, via la création d’une carte sénior.

Jusqu’à présent cette carte avait une durée de validité d’un an, de janvier à décembre.

En 2024, plus de 800 cartes ont été créées au pôle Mobilité de Cavaillon, avec un pic de 473 cartes créées en janvier 2024. Le pôle Mobilité a, par ailleurs, développé son panel d’offres de services en vendant les titres du réseau Zou car, venant quasiment doubler la fréquentation quotidienne du site.

Dans ce contexte et afin de limiter la sur-fréquentation durant les premiers mois de l’année du pôle Mobilité pour la création de cartes gratuites, il proposé que toutes les cartes créées depuis le 1^{er} janvier 2024 restent valables jusqu’à la fin de l’année 2028 soit 5 ans.

Pour éviter la fraude, chaque carte est équipée d’une photo d’identité et les contrôleurs assermentés peuvent faire une vérification d’identité.

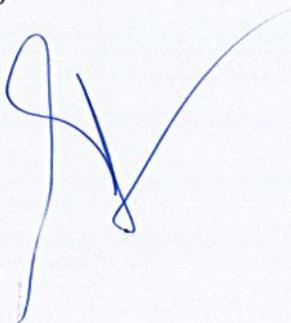
Il convient donc de mettre à jour les règlement intérieur et conditions générales de vente.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la durée de validité de 5 ans pour toute les cartes réservées aux séniors ;
- **APPROUVE** le projet de règlement d’accès au service et ses annexes applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document utile à l’exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,
Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 12 décembre 2024

Le Président,
Gérard DAUDET

